



# Procès verbal du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration du Centre de Gestion s'est réuni le jeudi 11 décembre 2008 à 9h30 Immeuble AMETHYSTE - rue du Cardinal Richaud à BORDEAUX-LAC, sous la présidence de **Monsieur Rogers RECORs**, Président.

## ÉTAIENT PRÉSENTS

Mr DURANT Marcel, Président du Syndicat d'Electrification du FRONSADAIS  
Mr FATH Bernard, Maire de LEOGNAN  
Mr MAU Didier, Maire de LE PIAN MEDOC  
Mme THERON Marie-France, Maire de PORTETS  
Mme BAUP Jeanne-Marie, Maire d'UZESTE  
Mme DORNON Christiane, Maire de LE BARP  
Mr DUPRAT Christophe, Maire de ST-AUBIN DU MEDOC  
Mr HILAIRE Michel, Maire Adjoint de ST-PIERRE D'AURILLAC  
Mme LAVIE Evelyne, Maire-Adjoint de SALLEBOEUF  
Mr MADRELLE Nicolas, Maire Adjoint de CARBON BLANC  
Mr ROCA Guy, Conseiller Municipal de BIGANOS

## ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS

Mr DELUGA François, Député-Maire du TEICH  
*qui avait donné procuration à Rogers RECORs*  
Mr CONSTANT Daniel, Vice Président de la CDC de MONTESQUIEU  
*qui avait donné procuration à Nicolas MADRELLE*  
Mr DAVID Jean-Jacques, Maire Adjoint d'IZON  
*qui avait donné procuration à Christiane DORNON*  
Mr FORTER Joseph, Maire de LUDON MEDOC  
*qui avait donné procuration à Michel HILAIRE*  
Mr MERCADIER Armand, Maire de SALIGNAC  
*qui avait donné procuration à Jeanne-Marie BAUP*  
Mme RAHOUL Claude, Maire Adjoint de BRUGES  
*qui avait donné procuration à Christophe DUPRAT*  
Mr SIRDEY Denis, Vice Président de la CDC du LIBOURNAIS  
*qui avait donné procuration à Bernard FATH*  
Mr VEIGA Jésus, Maire de LE PORGE  
*qui avait donné procuration à Didier MAU*  
Mme VIANDON Catherine, Maire de ST-GERMAIN DU PUCH  
*qui avait donné procuration à Marcel DURANT*  
Mr BARIANT Pierre, Maire Adjoint de ST-LOUBES  
Mr PINTAT Xavier, Sénateur-Maire de SOULAC-SUR-MER  
Mme DELAS Clara, Maire de MONGAUZY  
Mlle LE YONDRE Nathalie, Maire d'AUDENGE

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur DUPRAT Christophe

Monsieur Roger RECORs remercie de leur présence les membres du Conseil d' Administration et leur souhaite la bienvenue.

Le compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> Septembre 2008 est adopté à l'unanimité des membres présents. Il est passé ensuite à l'ordre du jour fixé par le Bureau du Conseil d'Administration le 28 Novembre 2008 et qui appelle la discussion sur les questions suivantes :

**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde**

Immeuble Emeraude - 12 rue du Cardinal Richaud - 33049 Bordeaux cedex

Téléphone : 05 56 11 94 30 – Télécopie : 05 56 11 94 44

cdg33@cdg33.fr – www.cdg33.fr

<b>DECISION MODIFICATIVE n° 2/2008</b>
--

Sur le rapport du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Le Conseil d'Administration, **ADOpte**, la décision modificative n°2 ci-après :

<b>Section de fonctionnement</b>			
<b>Article</b>	<b>Libelle</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
6042	Prestations de services	35 000,00	
6061	Fournitures non stockables	-4 000,00	
60622	Carburant	-3 000,00	
60623	Alimentation	500,00	
60632	Fournitures petit équipement	-4 000,00	
6065	Fournitures de bureau	8 000,00	
614	Charges locatives et copropriété	3 000,00	
6152	Entretien réparations biens immobiliers	-5 000,00	
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	-2 000,00	
617	Etudes et recherches	-4 700,00	
6185	Frais de colloques	-8 000,00	
6188	Autres frais divers	1 200,00	
6222	Indemnités de jury	40 000,00	
6231	Annonces et insertions	-2 500,00	
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	
62511	Personnel du centre	3 000,00	
62518	Déplacements jury, CAP, conseil disc.	4 000,00	
6257	Réceptions	4 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	
	<b>011 - CHARGES A CARACT. GENERAL</b>	<b>73 000,00</b>	
6561	Remboursement activités syndicales	-30 000,00	
	<b>65 - AUTRES CHARGES GEST. COUR.</b>	<b>-30 000,00</b>	
70633	Remboursement convention concours		-23 000,00
7085	Remboursement coût lauréat		49 500,00
7086	Transfert de ressources CNFPT		16 500,00
	<b>70 - PRODUITS DES SERVICES</b>		<b>43 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>43 000,00 €</b>	<b>43 000,00 €</b>

## DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

L'année 2009 devrait enfin, après bien des péripéties, voir le dossier du nouveau siège du Centre de Gestion se concrétiser quelle que soit la décision finale : aménagement de l'existant ou acquisition d'un terrain en bordure de rocade (conf. Information acquisition foncière).

En effet, les réserves financières constituées ces dernières années devraient permettre, soit d'acquérir un terrain, soit d'aménager la salle modulaire, comme évoqué lors des précédents conseils d'administration. Une décision finale devra intervenir.

Ces réserves seront également selon le cas, affectées à la relance du processus d'élaboration du projet et de ses premières étapes telles que la redéfinition du programme de construction avec le choix d'un programmiste et le concours de maîtrise d'œuvre, ou à lancer une étude pour l'aménagement de la salle modulaire.

Dans le cas d'une acquisition foncière, certains aménagements du terrain devront être réalisés comme une clôture provisoire voire définitive, la création d'un accès, le nettoyage et l'aménagement paysager, en partie, du terrain.

La section d'investissement transcrira aussi la constance des dépenses dans le domaine des NTIC destinées à renforcer le système informatique de l'établissement (tant en matière de logiciel que de matériel). Elle se verra aussi dotée des fonds nécessaires aux travaux de pérennisation des biens immobiliers et mobiliers, dans la perspective de la revente éventuelle de l'ensemble au SDEEG.

Les dépenses de la section de fonctionnement seront quant à elles maîtrisées, voire diminuées par rapport à l'exercice précédent, puisque certaines de ces dépenses n'ont plus lieu d'être (élections professionnelles), et d'autres seront moins importantes du fait que le calendrier prévisionnel des concours et examens se trouve considérablement allégé.

Par ailleurs, conformément aux décisions prises antérieurement, les efforts réalisés dans le domaine de la communication interne et externe vont être poursuivis (dossier par service, bulletin d'information, finalisation du site internet...).

## INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### ACQUISITION FONCIERE

Conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration lors de la séance du 14 février dernier, toutes les démarches visant à acquérir un terrain sur le secteur de Campilleau à Bruges ont été entreprises.

Suite à la réunion du 16 septembre dernier avec la Communauté Urbaine et la mairie de Bruges, à laquelle Messieurs RECORs et DUPRAT et la direction ont participé, la Communauté Urbaine de Bordeaux nous a adressé deux correspondances respectivement datées du 31 octobre 2008 et du 09 décembre 2008.

Cette dernière est accompagnée d'un plan dont une copie a été remise à chaque membre du Conseil d'Administration.

Il ressort des discussions qui ont eu lieu au vu de ce plan, qu'à l'unanimité, le Conseil d'Administration, juge la proposition de la CUB inacceptable et rejette son offre.

Monsieur le Président, ainsi que quelques membres du Conseil d'Administration, demanderont à être reçus par Monsieur le Président de la CUB afin de lui fournir les explications de ce rejet.

Par ailleurs, une nouvelle prospection de terrain (hors CUB) va être entreprise rapidement, et la solution d'aménagement de la salle modulaire va être sérieusement étudiée.

Le Conseil sera tenu informé de la suite de cette affaire lors de la prochaine réunion (le 1<sup>er</sup> trimestre 2009).

Cette communication n'appelle aucune observation des membres présents.

Le Président du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent procès verbal peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.**

PUBLIÉ LE : 11 décembre 2008

Fait à BORDEAUX, le 11 décembre 2008

Le Président,

**Roger RECORs**  
*Maire-adjoint de CESTAS*